

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20 septembre 2017

Plan Maladies Neuro-Dégénératives : point d'étape sur sa mise en œuvre

En 2016 à La Réunion, on estime que près de 6 200 personnes sont potentiellement atteintes de démences de type Alzheimer ou de pathologies apparentées. Ces maladies neuro-dégénératives se traduisent par des atteintes cognitives, des troubles de la mémoire, du langage, de la personnalité et du comportement, et évoluent vers une dépendance sévère. La 24ème journée mondiale Alzheimer, organisée ce jeudi 21 septembre, permettra comme chaque année d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre autour de ces pathologies. A cette occasion, l'ARS Océan Indien présente les actions menées en faveur des patients dans le cadre du Plan Maladies Neuro-Dégénératives (PMND).

— Situation à La Réunion

Selon le tableau de bord réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé Océan Indien (l'ORS) qui actualise les principales données et analyses sur ces maladies à La Réunion, ainsi que l'offre de prévention, d'accompagnement et de soins, on peut noter que :

- 6 200 personnes sont prises en charge au titre d'une démence de type Alzheimer ou pathologies apparentées à La Réunion, dont plus des ¾ ont plus de 75 ans.
- Le facteur « âge » est déterminant :
 7% des malades ont entre 75 et 79 ans, 28% entre 85 et 89 ans et 47% ont plus 90 ans, avec une surexposition des femmes après 75 ans (21% sont atteintes contre 13% des hommes).
- Plusieurs facteurs constituent des alertes sur l'augmentation à venir du nombre de personnes atteintes :
 - le vieillissement de la population réunionnaise : passage de 14% de plus de 60 ans à 26% en 2040, avec triplement du nombre de personnes âgées de plus de 75 ans ;
 - l'existence de facteurs de risque, présents dans des proportions supérieures à la métropole : diabète, hypertension artérielle, accidents vasculaires cérébraux.
- D'autres comportements ou situations sociales sont également associés à l'apparition de ces pathologies : le tabagisme, l'inactivité physique, le faible niveau de diplômes.

Ces données permettent également d'anticiper la situation à La Réunion en 2040 :

- **20 000 personnes** atteintes de ces maladies
- une prévention peut être utile, tout au long de la vie, pour limiter l'apparition de ces affections, et gagner en qualité de vie le plus longtemps possible.

- Point d'étape sur la mise en œuvre du PMND à La Réunion

Face à cette problématique et dans la continuité du Plan Alzheimer, le Gouvernement a souhaité développer les réponses de soins et d'accompagnement en direction d'un public plus large, au travers du Plan Maladies Neuro-Dégénératives (PMND) 2014-2019. Outre les malades d'Alzheimer et leurs aidants, ce plan s'adresse notamment aux personnes concernées par des pathologies telles que la maladie de Parkinson ou la sclérose en plaques.

Pour mettre en place le PMND à La Réunion, un diagnostic régional a été réalisé et partagé en 2016 avec non seulement les acteurs de santé, médico-sociaux et sociaux, mais aussi les patients et leurs familles. Depuis 2016, de nombreuses actions ont été menées par les différents acteurs autour des 4 axes structurants du plan :

>> Améliorer le diagnostic, la recherche et l'accompagnement post-diagnostic

- Renforcement des moyens dédiés à la consultation mémoire permettant le diagnostic de la maladie d'Alzheimer sur la zone Ouest de l'île via le Centre Hospitalier Gabriel Martin (CHGM) (consultations déjà accessibles dans les CHU Nord et Sud).
- Création d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) atteint de maladies neuro-dégénératives avec l'association MND&Co : séances de formation dédiées aux patients et à leurs familles, organisées sur toute l'île par des professionnels et permettant une meilleure connaissance de la maladie et des conduites à tenir.

>> Développer l'accès à une prise en charge adaptée sur tout le territoire

- Développement expérimental d'astreintes d'infirmiers de nuit mutualisés entre les EHPAD : depuis début septembre et pendant 18 mois, la présence d'un(e) infirmier(e) de nuit est expérimentée dans trois EHPAD du Nord de l'île. L'objectif est de pouvoir assurer une continuité des soins (traitements) même pendant la nuit.
- Création d'une Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) de 14 places en EHPAD sur le Nord-Est. L'ouverture de cette UHR est prévue pour janvier 2018. Deux microrégions sont déjà dotées d'infrastructures de ce type :
 - l'ouest, avec l'UHR de l'EHPAD des Lataniers à La Possession,
 - le sud, avec l'Unité Cognitivo-Comportementale (UCC) du CHR du Tampon.

>> Coordonner les parcours pour éviter les ruptures d'accompagnement

- Mise en place d'un dispositif de coordination dans la zone Est de La Réunion, visant à créer des postes dédiés à l'accompagnement de personnes en situation complexe à domicile, et à favoriser la coordination des acteurs du territoire Est. Un appel à candidatures est en cours.
- Développement d'un partenariat entre le CHU de La Réunion et le Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) sur le diagnostic et la prise en charge des patients de Mayotte, notamment grâce à des actions de formation inter-îles. L'objectif de ce partenariat est de permettre à des équipes du CHU de La Réunion de partir à Mayotte pour former les professionnels de santé sur les maladies neuro-dégénératives.

>> Soutenir les proches aidants

- Création d'une nouvelle plateforme d'accompagnement de répit à La Réunion sur l'une des zones Ouest, Nord ou Est (le Sud étant déjà pourvu d'une structure de ce type). Le répit à domicile consiste à remplacer au domicile et de façon continue, de l'aidant principal. Celui-ci peut ainsi s'absenter pour prendre du répit ou s'acquitter d'obligations d'ordre personnel ou professionnel. L'intervenant professionnel va donc apporter à la personne malade une présence et une aide telle que celle assurée au quotidien par son aidant. Un appel à candidatures est en cours.
- Développement d'actions de formation ciblées en direction des aidants familiaux. L'objectif est de mettre en place des actions, individuelles ou collectives, d'information, de formation et de soutien pour les aidants familiaux. Un appel à candidatures est en cours.



Mandarine d'Abbadie

Tél: 02 62 93 94 94 - Port: 06 92 65 48 66 Courriel: mandarine.dabbadie@ars.sante.fr

